

LES INFORMATIONS PRATIQUES

DATES

Lundi et mardi : 28, 29 octobre et 4, 5 novembre 2019.

LIEU

Théâtre du Grütli, 2ème étage, Rue Général-Dufour 16, 1204 Genève.

HORAIRES

18h15 – 21h15

12 heures de cours + 1 entretien individuel

COÛT

CHF 350.- * / 10% de réduction pour les membres **artos**.

**Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son-sa conseiller-ère ORP.*

PLUS D'INFOS

+41 21 621 80 60 / 61 / 63

admin@artos-net.ch . www.artos-net.ch

✂ Inscription jusqu'au 21 octobre 2019

LES CONDITIONS

Pour participer à la formation, il est **nécessaire d'être porteur d'un projet**, même s'il n'est qu'esquissé.

L'inscription se fait à l'aide d'un **formulaire** que vous trouverez sur **www.artos-net.ch** à la rubrique *formations/sensibilisation à la gestion de projets culturels*. Dès réception de la **validation d'artos**, envoyée par courrier électronique, votre paiement rendra définitif l'inscription.

En cas d'annulation par **artos**, le montant est remboursé. Pour garantir une bonne qualité d'échange durant le cours, le nombre de participant-e-s est limité, la présence est requise tout au long de la formation.

Une **attestation** est délivrée aux participant-e-s ayant suivi la totalité de la formation.

LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association **artos** contribue au développement des métiers du spectacle et de la culture.

artos a initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève, un Diplôme de formation continue en gestion culturelle et a mis sur pied le Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle et le CFC de techniscéniste.

De plus, l'association organise, plusieurs fois par année, une série de formations courtes et continues :

En technique de scène :

- Module sécurité – lieux de spectacle et événementiel
- Formation antichute
- Vectorworks – spotlight
- Opérateur-trice PEMP

En administration :

- Comptabilité dans le spectacle vivant
- Droit pour le spectacle vivant
- Communication avec les médias
- Gestion des salaires et cadres d'engagement

Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions mises à jour régulièrement sur www.artos-net.ch

artos

association professionnelle

Avenue de Morges 26 / CH-1004 Lausanne

T. +41 21 621 80 60 / 61 / 63

admin@artos-net.ch / www.artos-net.ch

SENSIBILISATION A LA GESTION DE PROJETS CULTURELS

Octobre - novembre 2019 / Genève

artos

association professionnelle

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La mise sur pied et la conduite de projets culturels exigent de **maîtriser des éléments de base** en gestion.

Pour donner une chance à un projet de se réaliser, il est nécessaire d'en **connaître tous les rouages administratifs et financiers**. Cette formation courte permet d'accéder à ces canaux indispensables.

Une **compréhension des enjeux et des étapes** essentielles d'un projet culturel est décisive pour permettre d'anticiper puis mettre en œuvre des **processus** et des **moyens adaptés**, en **évitant** un certain nombre d'**écueils** et d'**imprévus**.

Un **dialogue constructif** doit s'établir entre le-la porteur-euse d'un projet et les différents partenaires artistiques, techniques et financiers. Ce partenariat se concrétise à travers une définition claire du projet, d'objectifs réalistes et de procédures efficaces.

LES THEMES DEVELOPPES

- L'organisation administrative
- La répartition des tâches
- Les étapes de la production (planification, gestion budgétaire, suivi logistique, décompte de production)
- La recherche de fonds
- L'approche du droit (du travail, les assurances sociales, l'obligation d'annoncer les postes vacants)
- La diffusion

LE PUBLIC CIBLE

Le cours Sensibilisation à la gestion de projets culturels s'adresse à des **personnes qui souhaitent développer des projets culturels de petite et moyenne taille à but non lucratif dans les arts vivants** (budget jusqu'à Fr. 50'000.-). Il permet d'identifier le contexte d'un projet, les ressources à mettre en œuvre et d'acquérir des outils simples de gestion.

LES INTERVENANTES

Muriel Maggos, rédactrice de l'O Gazette et ancienne chargée de diffusion et de production de la compagnie STT Dorian Rossel.

Alexandra Nivon, administratrice ad interim de la compagnie Yan Duyvendak et ancienne responsable administration et finances d'**artos**.

L'INVITEE

Virginie Keller, (à confirmer) cheffe du Service culturel de la Ville de Genève. Elle apportera son éclairage en matière de subventions.

DEUX VOLETS : THEORIE ET PRATIQUE

☉ Théorie (12h)

Introduction à l'élaboration, à la mise sur pied et à la conduite d'un projet :

☞ multiples compétences illustrées par un **modèle de cahier des charges** d'un-e administrateur-trice/ producteur-trice.

Définition du projet (2h)

Première étape : définir le projet et le situer dans le contexte culturel. Evaluer sa faisabilité, estimer son coût, repérer les partenaires potentiels, prévoir un cadre juridique.

Mise en place du projet (4h)

Deuxième étape : rédiger le projet dans le détail, planifier son développement et sa gestion (budget, administration). Recherche de financements puis prévoir la promotion et la diffusion du projet.

Réalisation et suivi du projet (6h)

Troisième étape : réaliser concrètement le projet. Assurer le suivi administratif (comptabilité, contrats liés à l'engagement du personnel, assurances sociales) et promotionnel. Adapter l'ambition du projet au fil de son évolution, de son financement et en fonction du-des lieu-x de représentation. Enfin, quelques notions pour établir les comptes et une évaluation finale.

☉ Pratique (1h)

Entretien autour du projet personnel :

contexte, évaluation, mise en place d'une stratégie. L'entretien personnelle se fixe lors du cours et a lieu à l'issue de celui-ci.